



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES  
ET DES ANCIENS  
COMBATTANTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT**

**PHILIPPINES ET FRANCE**

**ENTRETIEN MINSTÉRIEL**

Paris, le 27 mars 2026

Le 26 mars 2026, la ministre des Armées et des Anciens combattants, Mme Catherine Vautrin, et le Secrétaire à la Défense Nationale des Philippines, M. Gilberto C. Teodoro, Jr, se sont entretenus à Paris pour une réunion bilatérale, dans le cadre de la visite en France du secrétaire à la Défense des Philippines.

Les deux ministres ont échangé sur enjeux de sécurité en Indopacifique, au Moyen-Orient, en Asie du sud-ouest et en Europe. Ils ont souligné l'importance du multilatéralisme, de l'ordre international fondé sur des règles. Ils ont appelé à la résolution pacifique des différends ainsi qu'à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en période de crise.

Les deux parties ont exprimé leur attachement aux dispositions de la Convention des Nations unies pour le droit de la mer (CNUDM), à la primauté de celle-ci, et reconnu la valeur de l'arrêt arbitral de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de la Haye sur la mer de Chine méridionale (2016). Le secrétaire a également salué le rapprochement de la France envers l'ASEAN et l'ADMM-Plus, et souligné la précieuse contribution des représentants français aux groupes de travail d'experts sur l'assistance humanitaire et la réponse aux catastrophes (HADR) et la sécurité maritime.

Les deux parties ont salué la dynamique fructueuse des interactions entre la France et les Philippines, guidée par la lettre d'intention (LoI) de décembre 2023 pour le renforcement de la relation de défense bilatérale.

Le secrétaire Teodoro et la ministre Vautrin ont reconnu l'évolution positive de la coopération, illustrée par la tenue régulière de dialogues bilatéraux de défense, les visites croisées de représentants des forces armées, les échanges en matière de formation, les escales aériennes et navales, ainsi que les exercices de coopération navale et de réponse aux catastrophes.

Les deux ministres se sont félicités des négociations réussies autour de l'accord sur le statut des forces en visite (SOVFA), qui ont abouti à sa signature après l'entretien. Cet accord renforcera considérablement la coopération et offrira un niveau adéquat de protection juridique aux activités conjointes entre les forces armées philippines et les forces armées françaises.

Les deux parties ont réaffirmé leur détermination à renforcer le partenariat sur le long terme et leur volonté commune de poursuivre les objectifs de la lettre d'intention de décembre 2023, en particulier concernant le cadre juridique de la relation de défense.

## **Contact médias**

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60, boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15